



faim

Bulletin communal

Janvier 2021



Kits d'assistance gratuits
Février 2021



1er marché 2021
le vendredi 12 mars



Rendez-vous
le samedi 27 mars

Administration communale

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Le mercredi de 14h à 16h
(sauf congés scolaires)

Le samedi de 10h à 12h
(sauf congés scolaires)

Contact :

Tél : 019/33 98 50 - Fax : 019/33 97 76
commune@faimes.be

Pour contacter nos services :

Population (*Nancy Bure*) - 019/33 97 77
Etat civil (*Alain Heer*) - 019/33 98 68
population@faimes.be

Urbanisme (*Nicolas Hubin*) - 019/33 98 56
urbanisme@faimes.be

Travaux (*Ludovic rase*) - 019/33 98 69
travaux@faimes.be

Cimetières (*Alexandre Melin*) - 019/33 98 55
cimetieres@faimes.be

Voirie (*René Lallemand*) - 0491/37 45 29
voirie@faimes.be

Communication (*Nathalie Jacob*) - 019/33 98 63
communication@faimes.be

Finances (*Catherine Destexhe*) - 019/33 98 57
mardi & jeudi
finances@faimes.be

Comptabilité & RH (*Fatima Laaouej*) - 019/33 98 53
facturation@faimes.be

Ecole communale - *Michèle Leroy* - 019/32 54 45
(Celles) - 019/56 73 72 (Les Waleffes)
ecole@faimes.be

Accueil extrascolaire (*Angélique Seiller*) - 019/33 98 54
extrascolaire@faimes.be

Agence locale pour l'Emploi
Régine Dussart - 0484/625 617
ale.emploi@gmail.com

Police : 019/33 98 51

En cas d'urgence : 019/33 93 10 ou 101

C.P.A.S.

Permanences sociales :

le lundi de 10h à 12h (sauf le 1er lundi du mois)

le jeudi de 8h30 à 11h

le vendredi de 8h30 à 12h

Contact :

Tél : 019/33 97 70 - Fax : 019/67 79 95
cpas@faimes.be

Numéros utiles

Présidente

Sophie Léonard 0473/205 991

Directrice générale

Laurence Leroy 019/33 97 71

Administration

Régine Bronckart 019/33 93 07

Titres-services & RH

Mmes Ripet, Charlier & Henry 019/33 97 78

Service social

Sylvie Stasse 019/33 97 73

Claire Douin 019/33 93 03

Virginie Delrée 019/33 93 02

Ateliers « Cré-Actif » 019/33 97 70

Mobi-Service 0496/855 010

Service de repassage

« Sans un pli » 019/58 82 99

Magasin de seconde main

« Fais-moi revivre » 0471/649 260



Mot du Bourgmestre



Chères Faimoises, chers Faimois,

L'année 2020 est derrière nous, et notre souhait est qu'elle emporte avec elle ce fameux coronavirus qui nous aura empoisonné la vie à bien des égards.

Tout d'abord, nous espérons que cette maladie n'aura pas frappé à votre porte, ni à celle de vos proches.

Pour ceux qui malheureusement ont été touchés par la Covid-19, nous leur disons prompt rétablissement et bon courage.

Ce virus nous affecte à différents niveaux : médical, familial, social, etc.

Les fêtes, qui se sont présentées à nous, n'ont certainement pas eu les mêmes saveurs que les années précédentes.

Ce confinement qui nous est imposé est peut-être l'occasion de nous recentrer sur l'essentiel.

Savoir à nouveau profiter des petits bonheurs, voir la beauté de ce qui nous entoure à travers des choses simples, comme la nature qui décore si joliment nos villages.

Différents projets se sont finalisés et d'autres avancent... Allez les découvrir en sortant de chez vous ou en feuilletant ces quelques pages, car il y a toujours de belles rencontres à faire.

Notre vœu le plus cher est de vous revoir le plus tôt possible ; pour cela respectons les consignes de sécurité qui nous sont imposées.

Tous les membres du Collège, du Conseil communal et du Conseil CPAS vous souhaitent une excellente année 2021 et restent bien évidemment à votre disposition pour toute demande.

Votre Bourgmestre,
Etienne Cartuyvels

Du côté du Conseil communal des Enfants

Covid-19 : ce qu'ils en pensent



« En cette situation de Covid-19, nous avons peur, nous sommes stressés mais nous savons que nous allons nous en sortir en respectant les règles : il faut se protéger avec un masque, garder nos distances et se laver les mains.

Mais le confinement est compliqué pour nous. Nous en avons marre de rester chez nous. Nous nous ennuyons, on ne sait plus quoi faire. Nos proches nous manquent beaucoup.

On doit parfois faire face à la mort de quelqu'un de proche.

La Covid, ce n'est pas cool, vivement que le confinement soit fini... »

Belle initiative



Comment combattre l'isolement et la tristesse des personnes âgées vivant seules ? Une question plus que préoccupante en cette situation de crise, surtout à l'approche des fêtes de fin d'année.

C'est ainsi qu'en décembre dernier, un peu avant la Noël, les membres du CCE ont décidé d'envoyer une carte et des mots chaleureux aux personnes isolées de Faimois âgées de 80 ans et plus.

Une bien jolie façon de les réconforter, de leur apporter du baume au cœur et de leur montrer que nous ne les oublions pas !

Du côté des travaux

Oratoire Saint-Sulpice à Aineffe - Poursuite des fouilles archéologiques

Les travaux **d'aménagement intérieur** de l'oratoire d'Aineffe en salle culturelle se poursuivent et d'autres fouilles archéologiques ont été entreprises.

Comme l'explique M. Guillaume Mora-Dieu de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWAP), pour des raisons évidentes liées à l'évacuation des terres, le sondage dans la sacristie a été exécuté en premier. Une descente de 90cm a été effectuée entre les vestiges du mur dévoilés sous l'ancien sol et la paroi orientale de la sacristie : **3 tombes** alignées sont apparues, dont au moins une tombe d'enfant (entre 2 et 4 ans). Ces tombes datent de la fin du **Moyen-Age** et indiquent l'existence d'un cimetière extérieur.

Un sondage traversant la nef confirme que la zone centrale est tout aussi perturbée par les multiples creusements des tombes que les zones situées en vis-à-vis des autels.

Le nettoyage fin des diverses chapes de travail sous les carrelages déposés par l'entreprise permet de supposer l'existence d'un revêtement plus ancien, constitué de **carreaux vernissés**, en terre cuite.

D'une manière générale, il est à noter que :

- ♦ **Les inhumations** sont plus ou moins généralisées dans toute la **nef**, à l'exception de la zone sous jubé qui ne présente pas d'indice de tombes.
- ♦ L'objectif n'est pas de mettre au jour tous les vides. Il y aurait environ **100 inhumations** (une communauté villageoise ?) dans une période allant après l'**époque Gallo-Romaine** et avant le **19^{ème} siècle**. La plupart des corps étaient sans linceul et mis en cercueil, sans objet.

- ♦ Les **ossements** dégagés ont été repris par l'Awap en vue d'une **éventuelle étude**. A la clôture du dossier, ils seront restitués au fossoyeur de la Commune pour dépôt dans l'ossuaire.

Les archéologues ont aussi constaté un épisode d'incendie via un « horizon d'incendie » présent dans le sol. Celui-ci est situé assez près du niveau des derniers dalles. La présence de petites racines laisse présumer d'un état d'abandon pendant quelques années après l'incendie, dont la période est estimée entre le **16^{ème}** et le **18^{ème}** siècle. Un fragment de **meule en tuffeau** a été retrouvé au-dessus de la couche d'incendie.

Les chercheurs ont également émis l'hypothèse de la présence d'une **nef de configuration différente** de l'actuelle. Cette hypothèse est basée sur des traces d'incendie coupées par la construction d'un mur, de la maçonnerie mise à jour dans la sacristie et de la disposition de certains corps, désaxés par rapport à l'axe de la nef actuelle.

Enfin, des fouilles côté Nord ont mis à jour l'angle d'un **bâtiment gallo-romain**, dont les niveaux de sol sont bien inférieurs au niveau actuel de la nef. L'orientation de cette construction est totalement différente de celle de l'édifice religieux. Sa maçonnerie est sans mortier de liaison (hormis du simple limon). Ses blocs sont issus du massif du Brabant.

Cette période de fouilles a été mise à profit pour désigner un bureau d'ingénierie dont le travail permettra de poursuivre les travaux de rénovation en repartant sur de bonnes bases.

Source : **Bureau Fellin Architectes**



Rue des Fermes

Les **travaux**, entamés au mois de septembre dernier, qui consistaient à la pose de bordures filet d'eau en béton coulé et d'un revêtement sur la bande de roulement, au nettoyage des canalisations existantes, au remplacement des éléments d'égouttage dégradés, au placement d'avaloirs supplémentaires, à la création d'un trottoir et au renouvellement des arbres, se sont **terminés le 12 novembre dernier**.

Des **tests** de signalisations et de chicanes y ont été installés en partie et sont appelés à s'y développer bientôt.



Travaux d'entretien des voiries : programme 2021

♦ Rue Barbe d'Or à Aineffe (tronçon limitrophe à Villers-le-Bouillet) :

Remplacement de filets d'eau vétustes et création d'un trottoir en pavés de béton

♦ Rue Albert 1^{er} à Borlez :

Reprofilage de bordures filet d'eau, raclage/pose de différentes zones d'hydrocarboné, traitement des fissures dans le revêtement hydrocarboné existant et recouvrement de la couche de roulement existante par un enduit bicouche

♦ Rue de Termogne à Celles :

1. Du carrefour de la rue des Saules => carrefour de la rue Après Waleffe : raclage/pose des extrémités de la couche de roulement existante et recouvrement de l'ensemble avec un enduit bicouche

2. Du carrefour de la rue Après Waleffe => fin de la zone habitée : remplacement des filets d'eau par des bordures filet d'eau, raclage et pose d'un nouveau revêtement hydrocarboné et création de trottoirs en

pavés de béton devant les habitations. Dans cette zone, les ouvriers communaux placeront au préalable un égouttage en accotement.

3. Après les habitations et sur 120m : remplacement des filets d'eau par des bordures filet d'eau, raclage et pose d'un nouveau revêtement hydrocarboné

♦ Rue Bois du Grand Bon Dieu à Borlez :

Création d'un chemin de remembrement en béton sur une distance de 70m afin de faciliter l'accès au château d'eau et aux riverains

Les habitants des rues concernées seront informés de la programmation des travaux par courriers ou réunions publiques avant le début du chantier.

Contacts :

♦ **Jean-Marc Delchambre** - 0474/301 588

♦ **Ludovic Rase** - 019/33 98 69

Eclairage public

Les techniciens de **RESA** effectuent régulièrement une **vérification** de l'éclairage public pour procéder au remplacement des points lumineux défectueux.

Tous les **poteaux défaillants** dont les adresses auront été communiquées tant par la clientèle que par les services communaux seront **traités**.

Les visites prévues à Faimés sont consultables sur **www.faimes.be/ma-commune/services-communaux/travaux**. Le 1^{er} rendez-vous 2021 est fixé dans la semaine du **1^{er} au 05 mars**. Notez cependant que ces dates sont données à titre indicatif et peuvent étre postposées selon l'état d'avancement de la tournée des techniciens de RESA.

Les citoyens sont **invités** à signaler les points qui posent problème au **service Travaux** (019/33 98 69) au plus tard **une semaine avant** la visite de RESA (bien préciser l'emplacement du poteau déficient et son numéro).



Vous pouvez aussi indiquer une panne de luminaire en complétant le formulaire téléchargeable sur :

www.resa.be/eclairage-public/signaler-un-probleme/

Journée de l'arbre

Cette année, les **arbres fruitiers**, arbres des vergers, étaient à l'honneur !

Pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers... autant d'arbres qui mettent l'eau à la bouche par la perspective d'une récolte à venir.

Depuis plusieurs années déjà, la Commune de Faimas participe à la « Journée de l'Arbre » et est toujours très heureuse de **distribuer** des **plants** à ses **citoyens**.

L'automne dernier, malgré la crise sanitaire, cette manifestation a été maintenue : des précautions particulières ont été prises et les mesures de sécurité strictement respectées.

Le samedi 28 novembre, le **succès** était au rendez-vous : vous avez été très **nombreux** à nous rendre visite !



Source : spw.wallonie.be

Yes We Plant : 4000km de haies avant 2024

C'est l'**objectif** fixé par le Gouvernement de Wallonie aux citoyens, associations, agriculteurs, entreprises, écoles et organismes publics. Des centaines de **participants** ont déjà décidé de s'engager pour sauver la **biodiversité** en Wallonie. Serez-vous des leurs ?

La Wallonie soutient la plantation de haies vives, de taillis linéaires et d'alignements d'arbres. L'entretien des arbres têtards et la plantation d'arbres fruitiers sont également subventionnés. Vous trouverez sur le site yesweplant.wallonie.be toutes les informations pratiques pour **participer** à cet **élan vert**.

Vos plantations seront dès lors ajoutées aux compteurs du site qui renseignent les plantations depuis septembre 2019.

Pourquoi planter des haies et des arbres ?

Aujourd'hui, la faune et la flore belges comptent 7 725 espèces indigènes, dont près d'1/3 ne sont pas en bonne santé. Elles sont rares, menacées ou éteintes.

La biodiversité rend beaucoup de services et permet de rendre notre territoire plus résilient face aux changements climatiques. On peut l'améliorer en créant des réserves naturelles et en densifiant le réseau de « **voies de communication vertes** », appelé aussi maillage ou réseau écologique, couloirs ou corridors écologiques, trame verte. Les haies améliorent ce réseau, en favorisant la dissémination, la migration des espèces et la recolonisation des milieux perturbés.

Avec les **vergers**, elles offrent un abri et une source d'alimentation à la faune locale, qui aidera à la pollinisation, à la lutte contre les indésirables et bien plus encore...

En **milieu agricole**, des alignements d'arbres ou d'arbustes peuvent modérer le risque d'inondation en limitant l'érosion et en stabilisant les berges des rivières. Une haie abritera les cultures et prairies des conditions météorologiques. Le bétail pourra se nourrir de haies fourragères et bénéficier des bienfaits des plantes sauvages. Les tailles de haies, elles, pourront être considérées comme du bois de chauffage ou comme une nouvelle source de revenus. A l'instar des récoltes de fruits qui pourront être transformés par l'artisanat local ou valorisés en circuits courts.

Enfin, les arbres fixent une part importante de carbone : utile quand on sait que la Wallonie entend **réduire** de 55 % les **gaz à effet de serre** d'ici **2030**.

Bref, la présence de haies vives, d'arbres alignés et de vergers offre bien plus qu'un cadre de vie plus agréable. Recréer ou maintenir ce patrimoine vert est donc un geste fort. Que nous le fassions chez nous, en groupe dans le quartier, dans la commune, en ville, à la campagne... Bonnes plantations !

Source : yesweplant.wallonie.be



Mot de l'Agence de Développement Local

Le marché de Faimés



« Nous avons été ravies d'organiser, avec l'équipe de la Commune de Faimés, le **premier marché de produits locaux** de la Commune et plus largement, de notre territoire. Bien que les 4 premières dates aient dû être annulées en raison de la situation que l'on connaît, ce fut un **succès** tant pour les **participants** que pour les **citoyens** qui ont fait le déplacement malgré les contraintes imposées. Une collaboration que nous nous réjouissons de réitérer en 2021 et cette fois, sur les 4 communes de l'ADL. » *F. Goblet et E. Massi - ADL*

Les marchés à Faimés auront désormais lieu le **2ème vendredi du mois**. Le 1er rendez-vous est fixé au **12 mars**. Venez profiter d'une large palette de **produits de qualité** proposés par des **producteurs de proximité** ! A très bientôt !

Soutenez vos commerces locaux



Plus que jamais, les commerçants locaux sont une partie essentielle de notre économie. On dénombre dans les 18 communes couvertes par les Groupes d'Action Locale **Jesuishesbignon.be** et **Culturalité** pas moins de **1000 enseignes locales**. Leur travail, leur talent et la qualité des produits et services qu'ils proposent doivent être mis en avant pour leur assurer la **visibilité** qu'ils méritent !

Nos commerces locaux souffrent bien évidemment de la situation liée à la pandémie de Covid-19. Fermeture pendant de longues semaines, baisse drastique des visiteurs et donc du chiffre d'affaires ont mis beaucoup d'entre eux en **grande difficulté**.

MonBonCoin est une campagne de communication interactive développée à l'initiative de **Culturalité** et **Jesuishesbignon.be**.

Envie de faire plaisir ou de se faire plaisir ?

MonBonCoin vise à soutenir l'économie locale en incitant les citoyens à acheter leurs cadeaux dans les **commerces locaux**. Le but est également de les faire adhérer à des **pratiques responsables** en matière de développement durable (cadeaux utiles, cadeaux produits localement, cadeaux solidaires, etc.).

Au travers d'idées inspirantes et originales, les consommateurs sont donc invités à afficher leur soutien à l'économie locale, **en se rendant dans les commerces et entreprises situés près de chez eux** et où ils pourront trouver les cadeaux et présents dont ils ont envie ou **en les spécifiant à leurs proches**.

Retrouvez donc vos commerces de proximité préférés sur la plateforme **www.monboncoin.be** ! Une mine d'inspirations pour faire plaisir à votre famille et vos amis.

Enfin, signalons que le répertoire MonBonCoin se veut **collaboratif et évolutif**. Chacun peut y encoder les commerçants et artisans qui ne s'y trouveraient pas encore.

Mise à jour des coordonnées des entreprises



Tout au long de l'année, l'ADL tient à jour un **listing** des coordonnées des entreprises des communes de Berloz, Donceel, Faimés et Geer. Il nous permet d'informer et d'assurer la **visibilité** de nos acteurs économiques lorsque des actions sont développées. Pour que l'outil soit efficace et le plus exhaustif possible, **votre participation** à sa mise à jour est indispensable.

Si vous avez constaté l'ouverture d'un nouveau commerce, si vous vous êtes installé(e) sur l'une des 4 communes de l'ADL, si vous avez déménagé ou changé d'adresse ou si vous voulez vérifier vos données, contactez-nous via **info@adl-bdfg.be** !

Vous n'avez pas reçu l'annuaire économique 2020-2021 ?

Demandez-le auprès de l'administration !

Opération de Développement Rural

Les projets prioritaires

Ce n'est une surprise pour personne, le rythme des réunions de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a souffert de la situation sanitaire. A défaut de pouvoir se réunir, les membres ont continué de s'investir à distance et ont défini ensemble la priorité des 36 projets qui amélioreront la qualité de vie dans notre Commune.



Mobilité : réseau cyclable - liaison vers Waremmé - effets de porte

Parmi ces priorités, la **mobilité douce** est bien présente à travers la volonté de créer, à l'intérieur de la commune, des **itinéraires cyclables sécurisés** permettant de rejoindre **depuis chaque village** les écoles, les commerces ou encore le site du Cortil.

Développée en partenariat avec la ville de Waremmé, une piste cyclable **entre Faimes et Waremmé** permettra aux usagers de rejoindre aisément toutes les **facilités de la ville** sans devoir emprunter la route régionale dont la dangerosité a unanimement été soulignée.



La **sécurité routière** est d'ailleurs une grande préoccupation des Faimois. Des « **effets de porte** », placés à divers endroits du territoire, permettront de faire comprendre aux automobilistes qu'ils entrent dans un village et d'apaiser ainsi la circulation.

Aménagement du cœur de Les Waleffes



La place **Abbé Detienne** sera aménagée pour favoriser la rencontre : une **halle** permettra peut-être d'accueillir le marché mensuel ou une buvette pour y prendre l'apéro le vendredi soir, la motte féodale pourrait devenir un **espace de jeu** pour les enfants et ados **ou** un **espace vert** et arboré au centre du village.

Bien entendu, rien ne sera décidé sans l'apport des **riverains** et **habitants** de la Commune, qui seront conviés, en début d'année prochaine à exprimer leurs **souhaits**, mais également leurs **craintes** par rapport à ce projet d'envergure, afin de définir ensemble les balises dans lesquelles cet aménagement devra s'inscrire.

Projet : création d'un pôle « Sport et loisirs »



Une nouvelle **salle omnisport avec de multiples terrains de jeux et une infrastructure telle qu'elle** permettrait, par exemple, d'accueillir de **nouveaux clubs sportifs** ainsi que les **footballeurs et joueurs de tennis** à la mauvaise saison... Un projet de grande ampleur, certes, mais qui tient particulièrement à cœur à la Commune de Faimés. La réflexion est désormais lancée, des démarches sont entreprises, des études sont mises en place et des prises de contact sont organisées avec le Ministre Jean-Luc Crucke.

A long terme

La **convivialité** des autres **villages** sera également améliorée grâce à l'aménagement, à plus long terme, des places de Celles, Borlez ou encore des abords de l'oratoire d'Aineffe. Mais c'est l'aménagement du cœur de village de Les Waleffes qui a semblé le plus important aux yeux des membres de la CLDR.

De **nombreux** autres **projets** feront la part belle à la valorisation du **patrimoine** et des paysages, au renforcement de la **biodiversité** et à la restauration du **réseau écologique**, à l'amélioration des **services** au citoyen et de la **communication**, à la mise en place d'actions facilitant la **transition énergétique**, au renforcement des **liens** entre les habitants... bref largement de quoi remplir toutes les pages de ce bulletin communal s'il fallait tous les détailler.

Les **membres de la CLDR** sont là pour répondre à vos interrogations ou écouter vos suggestions ; n'hésitez donc pas à prendre **contact** avec eux. La liste des membres se trouve sur le site communal à la page :

Opération de Développement Rural / CLDR

Prochainement...

Vous aurez également bientôt l'occasion de mieux connaître le travail de la CLDR, car dès que les conditions le permettront, elle a bien l'intention de mettre en place différents **groupes de travail** auxquels vous serez invités à **participer** : création d'un groupe **nature** pour protéger et développer la faune et la flore de la commune, création d'un groupe **patrimoine** pour valoriser le patrimoine architectural présent sur la commune, rédaction d'une **charte du vivre-ensemble** pour mieux accueillir les nouveaux habitants ou encore la création d'un comité de **concertation agriculteurs et non-agriculteurs** pour faciliter un dialogue constructif.

Nous ne manquerons pas de vous tenir **informés** via le bulletin communal, le site communal ou encore sur les réseaux sociaux via la page facebook « Opération de Développement Rural de Faimés ». N'hésitez pas également à nous **contacter** directement si vous êtes plus particulièrement intéressés par l'une de ces actions !

Pour la **Fondation Rurale de Wallonie**

Colin Sonck et Marc Van den Broeck

c.sonck@frw.be – 019/58 93 24



Réunion en juillet 2020



Covid : les aides auxquelles vous avez droit

FACTURES D'ELECTRICITE - STATUT DE CLIENT PROTEGE CONJONCTUREL

Si vous avez reçu un courrier de votre fournisseur d'énergie vous notifiant la situation de défaut de paiement de votre facture d'électricité et que vous êtes ou avez été (ou toute autre personne vivant sous le même toit) dans l'une des situations suivantes :

- ♦ chômeur temporaire pour force majeure consécutive à la crise du coronavirus pour une durée de minimum 14 jours
- ♦ chômeur complet indemnisé
- ♦ indépendant bénéficiant du droit passerelle Covid-19
- ♦ client bénéficiant d'une intervention majorée versée par la mutuelle (BIM)

Vous pouvez bénéficier du statut de **client protégé conjoncturel** et payer vos factures de fourniture d'électricité au **tarif social** pendant 1 an.

La demande doit comprendre les coordonnées de la personne, le courrier signifiant la situation de défaut de paiement, les attestations ainsi que la composition du ménage.

La demande est introduite auprès de RESA (gestionnaire du réseau de distribution) par courrier recommandé (rue Louvrex, 95 à 4000 Liège) ou par mail (s.clientele@resa.be)

FACTURES D'EAU - CHOMAGE TEMPORAIRE - AIDE DE 40€

La Société Wallonne des Eaux octroie une intervention de **40 € sur les factures d'eau** des clients en chômage temporaire pour force majeure consécutive à la crise.

Comment en bénéficier ?

1. **Avant le 30 mai 2021**, remplir le formulaire que vous trouverez sur la page www.swde.be/fr/formulaire-covid19
2. Joindre l'attestation nominative qui vous a été envoyée par votre organisme payeur confirmant votre chômage économique temporaire **entre le 01 novembre 2020 et le 30 avril 2021**

PROBLEMES CONSECUTIFS A LA CRISE - AIDES OCTROYEES PAR LE C.P.A.S.

Le C.P.A.S. de Faimles accorde des **aides de première nécessité** (logement, énergie, santé, alimentation, factures, soins aux enfants et frais d'éducation, etc.) **à tout citoyen** qui rencontre des difficultés financières en raison de la crise du Covid-19, à l'issue d'une enquête sociale qui permet d'évaluer l'état de besoin.

Les assistantes sociales répondent à vos questions, vous accompagnent dans vos démarches administratives et reçoivent vos demandes d'aide **de 9h00 à 11h30** :

- ♦ par téléphone : **019/33 97 73** ou **019/33 93 03** ou **019/33 93 02**
- ♦ par mail à cpas@faimles.be



CPAS de
faimles



Une boîte qui peut vous sauver la vie !



Comme d'autres communes, Faimies a décidé de mettre en place le projet «**SENIOR FOCUS**» et de procéder à la distribution gratuite de **kits d'assistance** à destination des **ainé.e.s** dès 65 ans.

Ce système permet de mettre directement à disposition des services de secours les données personnelles et médicales d'une personne en cas de **disparition** ou de **malaise**. Un **accès rapide à l'information** est en effet primordial, voire vital, et l'entourage n'est parfois pas en mesure de communiquer l'ensemble des éléments utiles par méconnaissance ou à cause d'un bouleversement émotionnel au vu de la situation... Or, l'expérience sur le terrain a démontré la nécessité d'agir vite dans ces cas de figure.

Le kit est constitué d'une **boîte** hermétique jaune fluo contenant un **autocollant** à apposer sur le frigo et d'un **formulaire** à remplir. Ce dernier doit être clairement complété par la personne elle-même, un proche ou un professionnel. Le document, qui devra être mis à jour régulièrement pour une utilisation optimale, sera ensuite placé dans la boîte jaune à ranger dans la **porte du frigo**.

Le choix de l'emplacement n'est pas anodin. Il s'agit d'un appareil électroménager que tout le monde détient et il est important que chaque personne place cette boîte au même endroit pour une question d'uniformité.

Dès février 2021, tous les seniors âgés de 65 ans et plus sont invités à se procurer gratuitement le kit **SENIOR FOCUS** (1 par ménage) dans l'un des endroits suivants :

- ⇒ Chez leur **médecin traitant**
- ⇒ À la **pharmacie Meyers** à Celles (place Joseph Wauters) ou à la **pharmacie Vrancken** à Les Waleffes (rue des Bada)
- ⇒ Au **service Population** de la Commune

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Madame **Marie-Léonie Colpin** au **0479/761 620**.

De l'écoute et de l'aide

Pour beaucoup de femmes et d'enfants, le foyer n'est pas un lieu sûr. Les nécessaires mesures de maintien au domicile augmentent aujourd'hui les **risques de violence** et aggravent les situations où s'exercent déjà des violences conjugales et intrafamiliales. Le sentiment d'**isolement** des victimes est également renforcé.

Une **Task force** « Violence conjugale et intrafamiliale » a été mise en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie, la Région de Bruxelles-Capitale et la Cocof pour répondre aux risques d'amplification des problèmes de violence dans cette période de **crise sanitaire** et de **maintien à domicile**.

Un **chat** est également accessible sur : **www.ecouteviolencesconjugales.be**, les lundis, mardis et vendredis de 12h à 14h et de 16h à 18h, les mercredis de 12h à 17h & les jeudis de 12h à 13h et de 16h à 18h.

Par ailleurs, la brochure « **Migrant.e et victime de violences conjugales** » est disponible en 13 langues (français, anglais, allemand, néerlandais, albanais, arabe, russe, turc, swahili, dari, pachto, portugais et espagnol) sur :

actionsociale.wallonie.be/egalite-chances/violences-conjugales.

RIEN NE JUSTIFIE LA VIOLENCE CONJUGALE ET INTRAFAMILIALE.

LES SERVICES D'AIDE RESTENT DISPONIBLES.

 EN CAS D'URGENCE	En cas d'urgence médicale, appelez le 112 ambulance et pompiers	En cas d'urgence nécessitant une protection, appelez le 101 Police
 SOS	En cas d'idées suicidaires, appelez le Centre de prévention du suicide au 0800 32 123 7j/7, 24h/24	En cas de violence sexuelle (adulte ou enfant), vous pouvez vous rendre 7j/7 et 24h/24 dans le Centre de prise en charge des violences sexuelles (CPVS) le plus proche (Bruxelles, Liège, Gand) ou aux urgences hospitalières près de chez vous.
DE L'ÉCOUTE ET DE L'AIDE		
Vous vivez une situation de violence conjugale et vous avez besoin de soutien (en tant que victime, auteur ou professionnel). Appelez la ligne gratuite Ecoute violences conjugales au 0800 30 030 ou envoyez un message via le chat sur ecouteviolencesconjugales.be		Vous craignez d'avoir des comportements violents envers votre partenaire ou vos enfants ? Contactez les professionnels de Praxis
Tchat pour femmes migrantes, victimes de violence (en Français, Espagnol, Anglais, Soomaali, Pular, Peul, Fulani, Bassa, Tigrinya, Amharic, Soussou-Malinké) www.wa-access.eu/fr/tchattez-avec-nous		Vous avez été victime de violence sexuelle, appelez SOS Viol (pour adulte et adolescent-e) au 0800 98 100 ou envoyez un message via le chat des CPVS sur violencessexuelles.sittout.net/chat
Spreek je Nederlands en heb je advies of hulp nodig? > Link naar de Nederlandstalige versie		Vous avez été victime de violence sexuelle, appelez SOS Viol (pour adulte et adolescent-e) au 0800 98 100 ou envoyez un message via le chat des CPVS sur violencessexuelles.sittout.net/chat
Ouverture 15h/semaine voir horaires sur le site		

Service Rural de Médiation de dettes en Hesbaye



Le S.R.M.D est une association de huit C.P.A.S. : Burdinne, Crisnée, Donceel, Faimes, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Verlaine et Wasseiges.

Des professionnels accueillent, en toute discrétion, les personnes qui se trouvent en situation de **surendettement**.

Ce service a pour mission de leur venir en **aide**, de manière préventive ou curative (amiable ou judiciaire) afin de permettre une médiation équilibrée qui rencontre autant que possible les besoins de la personne suren-

dettée et les attentes de ses créanciers, sur base d'une vie décente. Ils ont également un devoir d'**information** générale. Leur travail s'effectue en étroite collaboration avec les assistants sociaux des 8 C.P.A.S. associés.

En 2020, le S.R.M.D. en Hesbaye a fêté les 20 ans de sa création. La fête, qui était l'occasion d'inaugurer la nouvelle extension de bureaux, a été reportée à une date ultérieure suite à la crise sanitaire liée au coronavirus.

Cette année a également été l'occasion pour le S.R.M.D. de devenir membre du GILS, Groupe d'Initiative pour la Lutte contre le Surendettement. Cela permettra d'**accroître** nos **connaissances**, la **visibilité** de nos **actions** et de développer un **partenariat** pour de futurs **projets de prévention**.

Dans le courant de cette année scolaire, le S.R.M.D. va mener une action de prévention dans les **écoles primaires** de l'association. Le thème abordé sera la consommation et la bonne gestion de **l'argent de poche** chez les enfants âgés de 10 à 12 ans.

Vous rencontrez une situation de surendettement ?

Adressez-vous au Service Rural de Médiation de Dettes en Hesbaye

Rue de l'Eglise, 5 à 4317 FAIMES

Tél.: 019/58 85 63 - Fax: 019/69 73 57 - E-mail: info@srmd.be - Site Internet: www.srmd-hesbaye.be

Pour toute nouvelle demande : Madame Sophie BOURGUIGNON

Envie de participer à nos actions de préventions ?

Atelier Conso

Groupe d'appui de prévention au surendettement ouvert à toute personne intéressée, de près ou de loin, par des questions de gestion budgétaire, de surendettement et de thèmes ayant une incidence sur cette gestion.

Quoi ? Lieu de rencontre et de convivialité

Quand ? Chaque mois

Où ? Au C.P.A.S. de Verlaine, Vinave des Stréats, 32 à 4537 VERLAINE

En collaboration avec les Equipes Populaires de Liège & l'ASBL **Savoir-être**.

Personne de contact : Sophie BOURGUIGNON, chargée de prévention.

Capsules de l'endettement

Cycle de cinq modules d'informations sur des thèmes définis et particulièrement en lien avec le règlement collectif de dettes.

Thèmes : 1) Le budget

2) La consommation

3) Le RCD et son quotidien

4) Le parcours d'un impayé

5) Le droit de la vie quotidienne

Quand ? Les 4^{èmes} lundis du mois de 13h00 à 16h00
De février à juin 2021.

Une équipe dynamique, à votre écoute

Présidente : Marie-France LEONARD

Secrétaire : Fabienne RENNOTTE

Employée administrative : Marie-France LEONET

Médiatrice de dettes : Sophie BOURGUIGNON

Assistants sociales : Aurore CORBAY,
Christine GILLET & Pauline LAURENT

L'agence Locale pour l'Emploi



Une Agence Locale pour l'Emploi (ALE) est une association sans but lucratif (ASBL) créée par une commune.

Diverses activités qui ne sont pas rencontrées par le circuit du travail régulier peuvent être effectuées dans le cadre de l'ALE.

Depuis le 1er janvier 2016, la Région wallonne est compétente pour gérer sur son territoire le dispositif ALE.

Le dispositif **ALE met en relation des travailleurs et des utilisateurs** dans le cadre de la réalisation d'activités déterminées comme, par exemple, l'aide au petit entretien de jardin et aux petits travaux de bricolage ou encore l'aide saisonnière agricole.

Les utilisateurs rémunèrent les travailleurs au moyen de chèques ALE, édités par la société Edenred.

Qui peut faire appel à l'ALE ?

Le travailleur ALE peut exercer des activités à la demande **d'utilisateurs particuliers, d'ASBL, d'autorités locales, d'associations non commerciales, d'établissements d'enseignement et d'entreprises agricoles ou horticoles.**

Qui peut travailler en ALE ?

Selon le critère temporaire valable jusqu'au **30 juin 2021** :

- ♦ Toute personne, **demandeuse d'emploi**, inscrite au Forem depuis au moins 1 an et qui perçoit des **allocations de chômage (un seul jour de perception suffit).**
- ♦ Toute personne bénéficiaire du **RIS** (revenu d'intégration sociale) depuis un jour au moins.

Quels avantages ?

Pour le **demandeur d'emploi**, c'est un complément à ses allocations et une chance en plus de s'insérer dans le monde du travail.

Pour l'utilisateur, cela permet de bénéficier de certaines prestations à tarif réduit et d'encourager l'insertion de demandeurs d'emploi.

INFO IMPORTANTE DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE

Temporairement (jusqu'au 30 juin 2021), les demandeurs d'emploi répondant aux critères indiqués ci-dessus, peuvent effectuer des prestations en ALE au bénéfice des maisons de repos et des structures d'accueil pour jeunes ou adultes.

Plus d'infos ?

ALE de FAIMES

Par téléphone : du lundi au vendredi de 9h à 16h au **0484/625 617**

Par mail : ale.emploi@gmail.com (précisant que vous êtes habitant.e de Faimés)

Le point sur les langes et les encombrants

Les langes, ne comportant pratiquement que du plastique et des produits chimiques, sont extraits du processus de compostage. Selon une étude, il s'avère malgré tout nécessaire, tant en terme économique qu'en terme de qualité du digestat, de **réduire** la quantité de langes d'enfants dans la fraction organique, voire de la **supprimer**.

LANGES D'ENFANTS : UNE DÉCISION ENVIRONNEMENTALE POSITIVE.



Les langes d'enfant : un déchet pas comme les autres

Les langes d'enfant sont passés en quelques années d'une composition majoritairement de cellulose biodégradable, à une structure qui ne comporte pratiquement plus que **du plastique et des produits chimiques**.

Si ces langes sont extraits du processus de compostage, il est aujourd'hui nécessaire, tant en terme économique qu'en terme de qualité du compost, de **supprimer les langes d'enfants de la fraction organique**.

Pour Intradel, ces langes représentent +/- **45% des indésirables dans les conteneurs des déchets organiques**. Les y laisser reviendrait à épandre sur les champs cultivables 280 particules ($\leq 5\text{mm}^3$) de plastique par m^2 de terre de culture.

Un geste simple et écologique dans votre commune.

La solution :



Ne **plus jeter le lange dans l'organique**, mais bien dans les déchets ménagers résiduels sans coût supplémentaire pour les utilisateurs de ces langes (parents, gardiennes ONE, crèches, ...). raison pour laquelle votre commune a adapté son règlement taxe en prenant des mesures sociales.

Votre commune est en avance puisque dès le 1^{er} janvier 2021, vous pourrez les jeter dans les déchets ménagers résiduels alors que les autres communes y seront contraintes pour le 1^{er} janvier 2022.

Ce « transfert » (de l'organique vers le conteneur noir) permettra de favoriser le traitement des déchets organiques et d'accroître progressivement la qualité du compost produit.

Attention aux labels !

Il ne faut pas confondre langes « **biodégradable** » et :

- langes « **bios** » ou « **écologiques** » qui sont labellisés essentiellement pour des questions de santé publique (sans latex, sans parfums, sans métaux lourds, ...).
- langes qui prétendus « **compostables** » ; cette mention fait souvent référence à l'emballage uniquement.

Des langes réutilisables ?



Pourquoi pas ? Le lange lavable n'est plus celui de nos grands-parents et reste le moyen le **plus écologique** (ce qu'on jette est **100% biodégradable et compostable**) et **économique** de changer les couches de nos enfants.

Si le **lange lavable/réutilisable** reste le moyen le plus écologique et économique de changer les couches de nos enfants, le lange jetable ne disparaîtra pas des **pratiques parentales** comme par enchantement.

La **solution** est donc de ne plus jeter le lange dans l'organique, mais bien dans les Déchets **Ménagers Résiduels**. Il faut cependant que cela ne représente pas un coût supplémentaire pour les utilisateurs de ces langes (parents, gardiennes ONE, crèches...). Votre Commune a donc adapté son **règlement taxe** en prenant des **mesures sociales** pour les jeunes parents et en décidant une exonération de 200kg par enfant de 0 à 2 ans (DMR).

Faimes est en avance : depuis le **1er janvier 2021**, ces langes peuvent être jetés dans les déchets ménagers résiduels lorsque les autres communes n'y seront amenées qu'au 1er janvier 2022. Ce « transfert » (de l'organique vers les DMR) va permettre de **favoriser** le traitement des déchets organiques et d'accroître progressivement la **qualité** du compost produit.

Un **encombrant** est un déchet trop volumineux pour entrer dans le conteneur gris ou un sac poubelle : matelas, sommiers, balatum, tapis plain, papiers peints, miroirs... Avant de vous débarrasser d'un encombrant ou d'un **électroménager** qui fonctionne encore, pensez à le donner, à l'échanger ou à le vendre. Ces objets peuvent encore être **utiles à d'autres...**

CE N'EST PAS PARCE QUE ÇA VOUS ENCOMBRE, QUE C'EST UN ENCOMBRANT ☹

Objet ou meuble cassé ou abîmé ?

Dans les ENCOMBRANTS de votre recyparc ou dans votre POUBELLE ?



> **A déposer dans les ENCOMBRANTS à 2 CONDITIONS*** :

- ✓ Il doit être **TROP LOURD ET/OU TROP GRAND** pour entrer dans votre poubelle de déchets résiduels.
- ✓ Il ne doit **PAS être ACCEPTÉ** dans un **AUTRE CONTENEUR** spécifique comme le bois, les métaux, la frigolite, le P.V.C., les électros, ...

> **A jeter dans votre POUBELLE de déchets résiduels**
si il ne respecte pas ces deux conditions*.

Ceci n'est pas un encombrant



Peu importe ma paire, je rentre dans votre poubelle

Ceci n'est pas un encombrant



Vous en avez plein le dos ? Bonne nouvelle, je rentre dans votre poubelle

Ceci n'est pas un encombrant



Je ne marche plus, c'est pitié, je rentre dans votre poubelle

Objet ou meuble en bon état ?

Offrez-lui une seconde vie :

- Faites appel au service de la **Ressourcerie du Pays de Liège** > www.ressourcerieliege.be ou au 04 220 20 00.
- Découvrez nos adresses « **réemploi** » sur intradef.be/points-du-reemploi.
- Déposez-le dans les **recyparc** de Flémalle 1, Hannut, Angleur, Beyne-Heusay ou Plombières qui collectent les objets réutilisables pour une phase de test.

Sinon, vous pouvez déposer vos encombrants et vos électroménagers au **recyparc** d'où ils seront envoyés dans des filières de recyclage.

Deux solutions spécifiques existent aussi :

- ♦ Pour vos encombrants : la **Ressourcerie du Pays de Liège** (Chaussée Verte 25/3, à Grâce-Hollogne, 04/220 20 00)
- ♦ Pour vos électroménagers : le centre **SOFIE** (même adresse, 04/222 41 11)

Enfin, pour connaître les modalités pratiques de la collecte dans votre commune, vous pouvez consulter votre **calendrier de collecte** ou contacter **Intradel** au **04/240 74 74**

Source : www.intradel.be



Grand nettoyage de Printemps : 27 mars

Le **Grand Nettoyage de Printemps** est une importante mobilisation citoyenne qui vise à sensibiliser les Wallons à la problématique de la **propreté publique** afin de rendre nos lieux de vie et notre environnement quotidien plus propres.

Chaque année, durant 4 jours, tous les Wallons – citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses – se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui salissent nos rues, nos chemins de campagne et autres pour que notre **région** soit plus **belle** à regarder.

En 2020, vu la crise sanitaire, cet événement avait dû être reporté au mois de septembre.

47.000 citoyens ont participé à l'opération ! Ensemble, ils ont ramassé 165 tonnes de déchets en parcourant plus de 7.500 kilomètres pour rendre la Wallonie Plus Propre. À souligner cette année : 21 kilos de déchets ont été ramassés par kilomètre parcouru, contre 38 kilos en 2017, une tendance à la **baisse** qui se confirme d'année en année.

Les **Faimoises et Faimois**, petits et grands, n'ont pas été en reste : de **nombreux** citoyens se sont retrouvés le samedi 26 septembre dernier pour arpenter les rues, chemins, sentiers et abords de Faimies. Ils ont récolté une quantité importante de déchets qui jonchaient les bords des routes, les talus et les trottoirs afin que notre commune soit plus agréable à vivre ! Nous les remercions à nouveau pour leur mobilisation !

Le **prochain** Grand Nettoyage de Printemps est d'ores et déjà annoncé pour le **samedi 27 mars**. Les inscriptions à cette 7ème édition ouvriront **début février** via www.walloniepluspropre.be

Envie de devenir un véritable acteur du maintien de la propreté publique pour votre commune ? **Faimies** est fière de participer une fois encore à cette manifestation. Alors, inscrivez-vous et retrouvons-nous le **samedi 27 mars 2021 dès 9h** devant l'administration communale pour la formation des équipes !

A très bientôt !

Source : walloniepluspropre.be



Emballage réutilisable pour tartines

Simple d'utilisation :

emballer, laver et réutiliser...

Faimes fait partie des 69 communes ayant mandaté Intradel pour la mise en œuvre d'une action de sensibilisation : la distribution d'un emballage réutilisable pour tartines dans les écoles.

Dans le cadre des actions locales de prévention en vue de réduire la quantité de déchets, les élèves de 5ème et 6ème primaires de l'école fondamentale de Faimes ont reçu en décembre dernier une alternative **zéro déchet aux emballages jetables** pour leur lunch avec le soutien de la Région Wallonne et de la Province de Liège.

Cet emballage conserve les tartines, sandwichs ou autres collations. Il évite l'utilisation d'emballages jetables à usage unique. Pratique et économique, il permet d'économiser en moyenne 1kg et 13€ d'aluminium par enfant et par an.

Les objectifs visés par cette action sont multiples :

- ♦ sensibiliser à la problématique des déchets
- ♦ proposer une approche ludique et accessible du zéro déchet
- ♦ réduire la quantité de déchets liés aux emballages à usage unique (aluminium, cellophane...)

Au total, ce sont ainsi 41.000 emballages réutilisables pour tartines qui ont été fournis à 444 écoles primaires et secondaires.

En route vers le zéro déchet !



Le meilleur déchet reste celui qui n'existe pas.



Avec le soutien de la Région Wallonne



Source : www.intradel.be

Visite de Saint-Nicolas à l'école



Le vendredi 4 décembre dernier, **Saint-Nicolas** a fait escale à l'école fondamentale de Faimes.

Malgré un emploi du temps chargé, le Grand Saint a fait la tournée des implantations de **Les Waleffes** et de **Celles** pour le plus grand plaisir des enfants. Cette rencontre s'est bien évidemment faite en plein air et dans le strict respect des règles sanitaires.

Impressionnés, surpris, heureux et émerveillés par cette belle visite, les écoliers ont reçu chacun un paquet de **friandises** plus délicieuses les unes que les autres. **Merci**, Saint-Nicolas et à l'année prochaine !

Pendant les vacances...

« La vie en couleurs » et « Le grinch » étaient les thèmes des stages organisés pour les petits et les plus grands lors des derniers congés 2020. Ce sont près de 30 bambins qui se sont réunis lors du stage d'automne et une quinzaine pendant les congés d'hiver. Ils ont eu la joie de participer à divers jeux et de réaliser de nombreux bricolages plus originaux les uns que les autres : une véritable « **bulle d'air** » et des instants de **bien-être** bienvenus dans un contexte difficile dû à la crise du Covid-19.

Rigolade, nouvelles expériences, bonne humeur, échanges : un **programme attrayant et des moments riches en divertissement**. Bref, une belle occasion pour tous ces enfants de passer d'agréables vacances avec les copains et les copines. On vous attend nombreux **en février et avril** prochains ! Voyez le **programme** plus que réjouissant détaillé ci-dessous !



Les prochains stages

Lors des vacances, la Commune de Faimés organise des **stages** pendant lesquels vos enfants sont encadrés (de 7h30 à 18h) par des **moniteurs expérimentés**.

Angélique Seiller (0493/199 739) et le personnel de l'Administration communale (019/33 98 50) sont à votre disposition pour tout renseignement et les inscriptions.



Stages du congé de détente

♦ du 15 au 19 février 2021

Baby-basket et bricolage pour les petits

Basket et bricolage pour les grands

Stages du congé de printemps

♦ du 6 au 09 avril 2021

« Dessine et vis la nature » pour les petits

« Les sports d'antan » pour les grands

♦ du 12 au 16 avril 2021

Apprentissage deux roues pour les petits

Stage "Vélo" pour les grands



Ça se passait en 1917 à Celles

La soupe ou repas scolaire

Les repas scolaires avaient lieu à l'école communale de Labia pour les **garçons**. Les **filles** de l'école des sœurs étaient servies dans le bâtiment appelé « lé vie scole » (la vieille école), où l'on faisait la soupe.

Le repas scolaire consistait en la distribution de soupe chaque midi ; elle était préparée dans **2 chaudrons** de 200 litres, car il y avait aussi du potage porté à domicile par Marie Thonon du Fays et Octavie Hauteclair de la Folie, que les enfants avaient familièrement baptisées « Marie èt Tavié à l'sope » (Marie et Octavie à la soupe). La distribution à l'école était effectuée par un groupe de **demoiselles bénévoles** et dévouées.

Dans les bols blancs que l'on observe sur les photos, on ajoutait à la soupe des **biscottes**. Selon les disponibilités du moment, **l'éventail des possibilités** se présentait à peu près comme suit, du lundi au samedi : soupe à l'oignon, au riz, aux carottes, à la céréa-line, aux haricots bruns (qu'on appelait « lé sope à choucolât » : la soupe au chocolat, en raison de sa couleur. Elle était généralement fortement appréciée) et enfin aux pois. Pour ne pas souiller la tablette des bancs, il y avait lieu de ne pas oublier d'apporter un genre de **petite serviette**... sous peine d'être menacé d'être **privé de sa ration** !



Le personnel de la cuisine



Classe des grandes de Sœur Apollinaire

Source : *Revue Faimes Fusionne - Décembre 1976*

Pour la petite histoire...

Miss France pour la 1ère fois en 1920 grâce à un Waremzien

Nombreuses sont sans doute les personnes qui regardent le **Concours Miss France**.

Mais qui sait que le concept même de ce concours est l'œuvre d'un citoyen de Les Waleffes ? **Maurice Cartuyvels**, qui exerça sa carrière de journaliste et d'écrivain à Paris sous le pseudonyme de Maurice de Waleffe, est en effet le **père spirituel** de cette compétition regardée par des millions de téléspectateurs.

C'est en 1920, travaillant alors pour le quotidien « Le Journal », que de Waleffe va organiser ce somptueux concours pour la première fois et bien entendu dans un genre différent de celui en vigueur aujourd'hui.

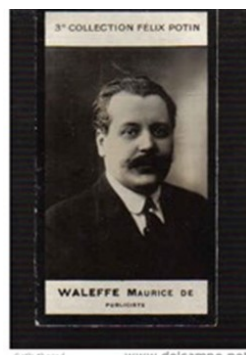
Les **photos** des candidates étaient publiées dans le **journal**. C'est au **cinéma** que les participantes étaient alors présentées sous des noms d'emprunt. Un **bulletin de vote** était remis aux spectateurs.

2063 jeunes femmes seront candidates et 49 jeunes personnes entre 18 et 23 ans seront soumises aux suffrages. Les 234.757 bulletins de vote sont dépouillés le 10 mai 1920 et Mademoiselle

Agnès Souret, alias l'Émeraude, est élue avec 114.994 voix. Cette basque de 18 ans reçoit 4.000 francs des Films-Eclair. Elle commencera une carrière cinématographique mais succombera à une péritonite à l'âge de 26 ans...

C'est donc un peu de notre **Hesbaye** qu'incarne le concours.

Source : **Philippe Destineux**



La poste de Les Waleffes

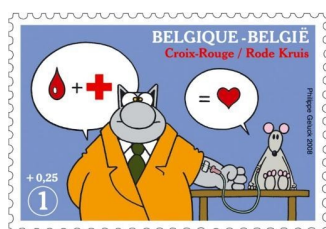
Nous avons la chance d'avoir un bureau de poste.
N'hésitez donc pas à vous y rendre !

Lundi - mercredi - vendredi	15h00 - 17h00
Mardi - jeudi	16h00 - 18h00
Samedi - dimanche	Fermé

Disponible également : terminal Bancontact



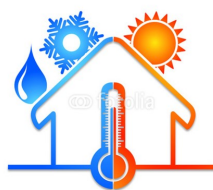
**Rue de Borlez, 2
à Les Waleffes**



**Prochain passage
de la Croix-Rouge
à Faimés :**

Le mercredi 24 mars 2021
de 17h30 à 20h00
Salle **La Forge** à Celles, rue A. Warnotte

Allocations



Vous avez droit à une **allocation de chauffage** si vous vous chauffez avec du gasoil de chauffage, du pétrole lampant (type c) ou du gaz propane en vrac et si vous appartenez à l'une des catégories suivantes :

- ♦ les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité
- ♦ les ménages à faibles revenus
- ♦ les personnes surendettées

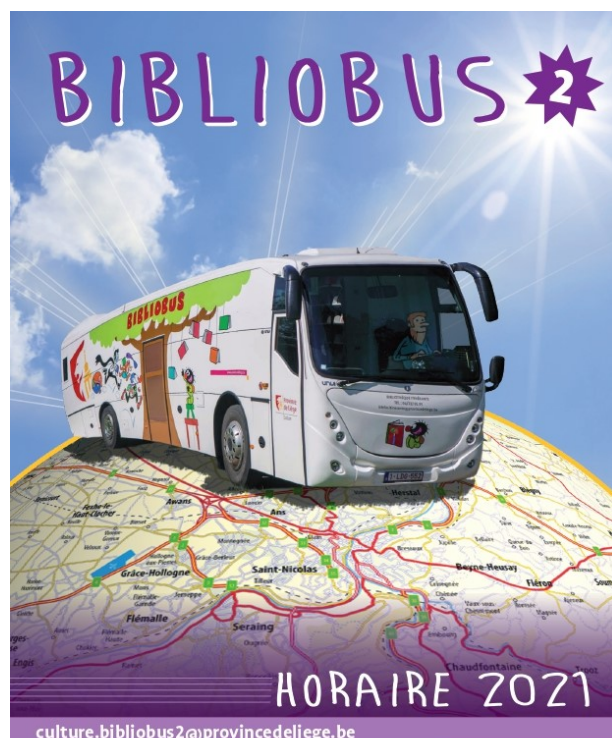
Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation est de 0,14 € par litre (pour un maximum de 1500 litres/an).

Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (type c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de 210,00 €.

Adressez-vous au **C.P.A.S. de Faimés** pour plus de renseignements.

Jeudi entre 9h00 et 12h00 - 19/33 97 70

Bibliobus



culture.bibliobus2@provincedeliege.be

BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE

Rue de Wallonie 28 - 4460 GRACE-HOLOGNE
Tél. 04 279 57 79



HORAIRE BIBLIOBUS > 2^e ou 4^e LUNDIS

VELROUX (Grâce-Hollogne)

Ecole communale

Rue du Village, 117

Rue du Village, 75

9h à 9h20

9h25 à 10h

CELLES (Faimés)

Ecole communale,

Rue A. Braas, 15

10h20 à 12h15

FEXHE-LE HT-CLOCHER 13h35 à 14h45

Ecole communale,

Rue de la Station, 113

HOGNOUL (Awans) 15h à 15h15

Drever International S.A.

Rue de Bruxelles, 174

PASSAGE DU BIBLIOBUS 1^{er} SEMESTRE 2021

► Janvier	25
► Février	22
► Mars	22
► Avril	26
► Mai	10
► Juin	14

LES PRETS

sont consentis pour 2 passages et sont renouvelables 1 fois.

RESERVATION DE LIVRES

lors de votre visite au Bibliobus, par lettre ou par courriel

Exceptionnellement, en cas d'urgence, les ouvrages peuvent être réservés par téléphone.

Le Collège communal



Etienne CARTUYVELS
Bourgmestre
Echevin de l'Enseignement
etienne.cartuyvels@faimes.be
0475/898 289



Jean-Marc DELCHAMBRE
1er Echevin
jm.delchambre@faimes.be
0474/301 588



Marie-Léonie COLPIN
2ème Echevine
marie-leonie.colpin@faimes.be
0479/761 620



Virginie OGER
3ème Echevine
virginie.oger@faimes.be
0479/500 894



Sophie LEONARD
Présidente du C.P.A.S.
sophie.leonard@faimes.be
0473/205 991



Les Conseillers communaux



Gilles DEVALLEE
gilles.devallee@faimes.be
0491/738 735



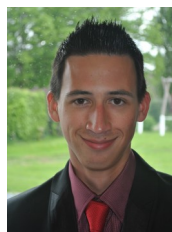
Maxime ETIENNE
maxime.etienne@faimes.be
0495/322 325



Pierre MATAGNE
pierre.matagne@faimes.be
0478/993 531



Caroline VAN KERREBROECK
caroline.vankerrebroeck@faimes.be
0479/322 042



Jason ERNOUX
jason.ernoux@faimes.be
0485/627 985



Bénédicte FRAIPONT
benedicte.fraipont@faimes.be
0497/822 367



Viviane SBRASCINI
viviane.sbrascini@faimes.be
0475/302 566



Patrice DECELLE
patrice.decelle@faimes.be
0494/905 800